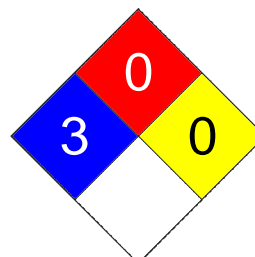


1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière PRO ResCare™
CAS Mélange
Usage du produit Décapant de résine d'adoucissant.
Fabricant Pro Products LLC
 7201 Engle Road
 Fort Wayne, IN 46804-5875 US
 Téléphone: 260-483-2519
 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 3
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	B



2. Identification des risques

Description générale des risques DANGER -- CORROSIF
Effets potentiels sur la santé à court terme
Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Yeux Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau Cause des brûlures chimiques.
Inhalation Nocif en cas d'inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
Organes cibles Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Acide phosphorique	7664-38-2	15 - 40

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins
Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Ingestion Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.
Conseils généraux En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition	
Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Acide phosphorique	ACGIH-TLV MPT: 1 mg/m ³ LECT: 3 mg/m ³ OSHA-PEL MPT: 1 mg/m ³
Mesures d'ingénierie	Utiliser seulement dans un lieu équipé d'une bonne ventilation ou avec l'équipement de protection respiratoire approprié.
Protection individuelle	
Protection pour les yeux et le visage	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
Protection des mains	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur. Tablier en caoutchouc recommandé.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Considérations sur l'hygiène générale

Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
Couleur	Bleu
Forme	Liquide.
Odeur	Caractéristique
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	0 - 1
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Aucune
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	1.11 - 1.12
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H₂O)	Complète
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Viscosité	Comme l'eau
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Réagit violemment avec des matières alcalines. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents de réduction.
Matières incompatibles	Caustiques. Oxydants. Des bases. Agents de réduction.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore. Des fumées toxiques
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Acide phosphorique	Pas disponible

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Acide phosphorique	1530 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau	Cause des brûlures chimiques.

Inhalation	Nocif en cas d'inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
Sensibilisation	Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.
Effets chroniques	Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.
Cancérogénicité	Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.
Mutagénicité	Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.
Effets sur la reproduction	Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.
Tératogénicité	Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.
Matières synergiques	Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité En raison du pH peu élevé de ce produit, on peut s'attendre à ce qu'il produise une importante écotoxicité s'il est exposé aux organismes et aux systèmes aquatiques.

Écotoxicité - Données de puce de l'eau

Acide phosphorique 7664-38-2 12 Hr EC50 Daphnia magna: 4.6 mg/L

Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons

Acide phosphorique 7664-38-2 96 Hr LC50 Gambusia affinis: 3 - 3.5 mg/L

Effets sur l'environnement	Pas disponible
Toxicité aquatique	Pas disponible
Persistance et dégradabilité	Pas disponible
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible
Coefficient de partage	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible
Autres effets adverses	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Codes de déchets	Pas disponible
Instructions relatives à l'élimination des résidus	Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate Acide phosphorique en solution

Classe de danger 8

Numéro UN UN1805

Groupe d'emballage III

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières A7, IB3, N34, T4, TP1

Exceptions liées au conditionnement <5L - Bien de consommation ORM-D

Numéro du guide des mesures d'urgence 154



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE
Classe de danger	8
Número UN	UN1805
Groupe d'emballage	III

Renseignements supplémentaires:

Exceptions liées au conditionnement	<5L - Bien de consommation
-------------------------------------	----------------------------



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Acide phosphorique	7664-38-2	1 %
--------------------	-----------	-----

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Acide phosphorique	7664-38-2	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
--------------------	-----------	------------------------------------

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200	Oui
----------------------------------	-----

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Acide phosphorique: 5000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui
	Risque différé - Non
	Risque d'incendie - Non
	Danger lié à la Pression - Non
	Danger de réactivité - Non

Section 302 substance Non

extrêmement dangereuse

Section 311 produit chimique Oui

dangereux

Clean Air Act (CAA) Pas disponible

Clean Water Act (CWA) Pas disponible

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie E-Matière corrosive

L'étiquetage SIMDUT



Régulations des états

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Acide phosphorique 7664-38-2 Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Acide phosphorique 7664-38-2 5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Acide phosphorique 7664-38-2 Présent

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Acide phosphorique 7664-38-2 Présent

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Acide phosphorique 7664-38-2 sn 1516

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Acide phosphorique 7664-38-2 5000 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Acide phosphorique 7664-38-2 Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Acide phosphorique 7664-38-2 Toxique; Inflammable

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

06-Avr-2010

Date en vigueur

15-Mai-2008

Date d'expiration

15-Mai-2011

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021